

- Présidence :** M. Jean-Louis DAUPHIN.
- Membres présents :** Mmes Isabelle BONNEAU, Béatrice GAVOILLE, Bérangère SUCHARYNA, Karine VERGNAUD.
MM. Olivier BLANCHETON, Philippe BRANDY, Stéphane FARGEOT, Philippe FAURE, David FERRAND, Patrick FRUGIER, Jean-Michel GABARD, Jean GUILLEN, Jean-Claude RENON, Gilles ROUFFIGNAT, Max ROULON, Jean-François SELLE.
- Invités présents :** Mme Marion MOINE.
MM. Philippe ANDRIEUX, Jean-Paul CHAMOULAUD, Serge DORAIN, Laurent FOUCHE, Thierry GOBRY, Vincent GOUPILLAT, Michel PIAT, Jean-Jacques RABOISSON.
- Excusé(s) :** Mme Véronique AUTEXIER.
MM. Patrick BOURGOIN, Marcel BUISSON, Pascal CHARDAT, Pierre LARROUY (représenté), Jean-Charles GUIGUEN, Nicolas MICHEL, Jean-Marie SARDAIN, Bernard VAILLANT, Hervé ZAGO.
- Absent(s) non excusés :** MM. Pierre DEMONT, Luc DERQUE, Mickaël RASSAT.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil et formalités diverses
- Validation du PV précédent (PV N° 01 du 27-07-2020)
- Les infos (décès, rétablissements, félicitations)
- Agenda et informations du Président

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Etude vœu des clubs (1)
- Tarifs 2020/2021
- Budget prévisionnel 2020/2021
- Validation ententes Séniors
- Validation circulaire annuelle arbitrage
- Validation règlement intérieur CDA
- AG (point liste + mesures sanitaires)

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Dossiers de subventions 2020/2021
- Protocole de reprise des compétitions

4° Questions et informations diverses

INTRODUCTION

Validation du PV précédent

Le PV N° 01 de la réunion du Comité Directeur en date du **27 juillet 2020** est approuvé avec les 2 modifications suivantes :

- **Page 8 (Décision 8) : lire "valide la mise à jour du statut de l'arbitrage" au lieu de « valide la mise à jour des statuts de l'arbitrage »**
- **Page 12 (Dispositif LFNA) : lire "6 clubs sont éligibles à ce soutien de la LFNA (dotation globale 300 000 €) qui vise à soutenir les petits clubs" au lieu de « 6 clubs sont éligibles à ce soutien de la LFNA (dotation globale 300 000 €) qui vise à soutenir les petits. »**

Condoléances

Le Président et les membres du Comité Directeur présentent leurs condoléances :

- Au District du Lot et Garonne, à la famille, pour le décès de Daniel CARRARETTO, Président District du Lot et Garonne
- Au club du FC AUBETERRE, ainsi qu'à la famille pour le décès de Gérard ELLION, ancien membre élu du Comité Directeur de District de la Charente
- A la famille pour le décès de Claude AYMARD, ancien membre de la commission technique du district et ancien éducateur à ASAC 92 et Saint FRAIGNE.
- A la famille pour le décès de Monique SUDRE, ancienne arbitre du club de CHASSENEUIL

Infos du Président

- Mail de Vanessa JUGE de la LFNA : « Suite à la demande d'Anthony BOURDON, nous te confirmons qu'il est à ce jour toujours CTD PPF de la Charente. En effet, son dossier de mutation est pour l'instant refusé par l'instance fédérale ». Un mail lui sera fait pour connaître ses intentions.
- Le District de la Charente sera fermé exceptionnellement les lundi 31/08/2020 et 07/09/2020.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Etude vœu des clubs (Serge DORAIN)

Objectif du dossier

- Faire un point sur les vœux déposés pour l'AG du 11/09/2020

Pour rappel (cf PV Comité de direction N°1 du 27/07/2020)

16 vœux ont été déposés (par 7 clubs)

- 8 n'étaient pas du ressort du District → les clubs ont été informés pour leur permettre de les transmettre à la LFNA
- 8 vœux étaient recevables

Suite à contact entre Serge DORAIN (animateur SRL) et les clubs :

- 7 vœux ont été abandonnés par les clubs souhaitant à la place participer à des réflexions sur le sujet de leur vœu
- **1 vœu sera présenté à l'AG, dont le thème porte sur les obligations « Jeunes »**
 - Pour une équipe accédant à la 3ème Division et ne possédant pas d'école de foot, baisser le seuil d'obligation d'engagement des licencié(e)s jeunes, sachant que ce club a 1 saison pour se mettre en conformité avec le règlement.
 - Proposition : 8 licencié(e)s au lieu de 15 licencié(e)s

Avis SRL : Favorable. Permet d'assouplir les obligations pour les clubs accédant en D3 tout en soulignant pour les clubs de D1 et D2 l'importance d'avoir des équipes Jeunes → aspect formation et obligations LFNA.

Décision 01 :

Le Comité Directeur valide à l'unanimité la proposition de vœu concernant les obligations de jeunes. Il sera proposé au vote aux clubs lors de l'AG du 11 septembre.

2° - Tarifs 2020/2021 (Serge DORAIN)

Objectif du dossier : Présentation des tarifs 2020/2021 en recherche de cohérence avec ceux de la LFNA, notamment en termes de discipline.

Synthèse des tarifs présentés

- Maintien global des tarifs

- Quelques propositions de changements
 - Droits et frais de dossiers
 - Réserves avant match (frais de dossier)
 - Réclamations après match championnat (frais de dossier)
 - Réclamations après match coupes (frais de dossier)
 - Demande d'évocation
 - Appels district dossier disciplinaire
 - Amendes disciplinaires
 - Expulsion entraînant 5 et 6 matchs de suspension
 - Expulsion entraînant 7 et 9 matchs de suspension
 - Expulsion entraînant plus de 9 matchs de suspension
 - 50 € par match supplémentaire (limité à 1 000 €)
 - Amendes disciplinaires pour faits graves
 - Suspension de 3 à 6 mois
 - Suspension de 6 mois à 1 an
 - Suspension supérieure à 1 an
 - Amendes
 - Discipline - Non envoi d'un rapport demandé (club, joueur, arbitre)
 - Discipline et appel - Absence non motivée (club, joueur, arbitre)
 - Non-respect des obligations licenciés en entente constituée

Décision 02 :

Le Comité Directeur valide à l'unanimité les tarifs 2020/2021 et charge :

- **Serge DORAIN de la transmission au service comptabilité pour application,**
- **Gilles ROUFFIGNAT de la mise en ligne sur le site.**

3° - Budget prévisionnel 2020/2021 (David FERRAND)

Objectif du dossier

- Présentation du budget prévisionnel 2020/2021

Malgré les incertitudes liées à la situation sanitaire actuelle, le budget 2020/2021 a été établi sur les grands principes suivants :

Charges

- Masse salariale reconduite avec l'effectif actuel

Produits

- Droits engagements revus à la baisse (- 10% licenciés)
- Subventions identiques années passées
- Pas de modification des tarifs sauf ceux liés à la discipline

Décision 03 :

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le budget prévisionnel 2020-2021. Il sera proposé au vote aux clubs lors de l'AG du 11 septembre.

4° - Validation ententes Séniors (*Serge DORAIN*)

Objectifs du dossier

Statuer sur les demandes de 5 ententes de clubs Séniors demandées pour la saison 2020/2021

→ 18 équipes

- 4 renouvellements
- 1 nouvelle entente

D3

- JS GARAT SERS VOUZAN 1 / PTT DIRAC 1 (création)
- CLAIX 1 / BLANZAC 1 (renouvellement)

D4

- US ABZAC 2 / BRILLAC 1 (renouvellement)
- BRIGUEUIL 1 / LESTERPS 1 (renouvellement)

D5

- CLAIX 2 / BLANZAC 2 (renouvellement)
- CHABANAIS 2 / ETAGNAC 2 (renouvellement)
- US ABZAC 3 / BRILLAC 2 (renouvellement)
- BRIGUEUIL 2 / LESTERPS 2 (renouvellement)
- JS GARAT SERS VOUZAN 2 / PTT DIRAC 2 (création)

Décision 04 :

Le Comité Directeur valide à l'unanimité les 5 ententes de clubs séniors demandées (4 renouvellements et une création) pour la saison 2020-2021.

5° - Validation circulaire annuelle arbitrage (*Laurent FOUCHE*)

Objectif du dossier

- Mise à jour de la circulaire arbitrage

Synthèse des modifications par rapport à la version précédente

- Notation des arbitres D1, D2 et D3 (classement au rang)
- Nouveau barème arbitres assistants
- Nouveau barème arbitres candidats D3

Décision 05 :

Le Comité Directeur valide à l'unanimité la circulaire annuelle arbitrage et charge :

- **Laurent FOUCHE de la diffusion à qui de droit pour application,**
- **Gilles ROUFFIGNAT de la mise en ligne sur le site.**

6° - Validation règlement intérieur CDA (*Laurent FOUCHE*)

Objectif du dossier

- Mise à jour du règlement intérieur de la CDA.

Synthèse des modifications par rapport à la version précédente

- Modifications dites de librairie (détails de rédaction).

Décision 06 :

Le Comité Directeur valide à l'unanimité le règlement intérieur de la C.D.A et charge :

- **Laurent FOUCHE de la diffusion à qui de droit pour application,**
- **Gilles ROUFFIGNAT de la mise en ligne sur le site.**

7° - AG - Point liste + mesures sanitaires (*Gilles ROUFFIGNAT*)

Objectif du dossier

- Faire un point de l'impact de la situation sanitaire sur l'organisation de l'AG du 11/09/2020

Rappel des conditions de réunions publiques → possible si :

- Respect des mesures barrières : distances, port du masque, gel...
- Espace de précaution entre les personnes
- Réduire les possibilités de regroupement

NB : La LFNA vient de prendre les mesures suivantes pour son AG du 07/11/2020 à Carat.

- 1 seul invité par club
- Pas de café d'accueil, ni de réceptif.

Décision 07 :

Le Comité Directeur valide à l'unanimité :

- **Les modalités d'organisation : consignes générales, d'accueil et émargement, déroulé de la réunion, consignes diverses**
- **La limitation de la participation à 1 personne par club**
- **L'abandon de la partie réceptive**
- **La communication aux clubs de ces modalités → Jean-François SELLE**

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

8° - Dossiers de subventions 2020/2021 (Serge DORAIN)

Objectifs du dossier

- Avoir conscience des enjeux financiers liés aux demandes de subventions
- Responsabiliser les Vice-Président de pôle et les animateurs de commissions concernés par les actions à mener
- Définir le suivi

Subventions 2020-2021

- Projets et Subventions demandés au Conseil Départemental
 - Conventions d'Objectifs
 - Organisation de 2 rassemblements Educafoot : Karine VERGNAUD, Thibaut GABARD
 - Découverte du FUTNET (Tournois) : Nicolas MICHEL
 - Finale Champion's Div : Jean-Charles GUIGUEN
- Projets et Subventions demandés Agence Nationale Sport (Ex CNDS)
 - Organisation 3 réunions Sport Santé : Patrick BOURGOIN
 - Découverte du FUTNET (Tournois) : Nicolas MICHEL
 - Prévention Lutte contre la Violence : Vincent GOUPILLAT

Suivi des dossiers

- Chaque Vice-Pdt de pôle est responsable de la bonne fin des actions (sujet à suivre en Comité de coordination)

- Chaque animateur de commission est responsable de la réalisation des actions
- Serge DORAIN, Vice-Président du pôle « Finances-Gestion » est responsable du suivi :
 - Dès la fin de la réalisation des projets présentés les responsables devront se rapprocher de lui pour rédiger la ou les fiches bilan quantitatif, qualitatif et financier
 - Il assurera le reporting et le suivi auprès des instances concernées
 - Le Bureau sera chargé de fixer les orientations des actions pour l'année N +1 (à prévoir en avril/mai 2021)

9° - Protocole de reprise des compétitions (Gilles ROUFFIGNAT)

Rappel de la situation

- Une crise sanitaire qui perdure
- Le bout du tunnel ne semble pas proche
- Des pouvoirs publics qui font ce qu'ils peuvent
- Les compétitions devraient repartir

→ **Nécessité de soutenir les clubs, les licenciés....**

Les points qui posent problème

- Des mesures jugées contraignantes pour la pratique sportive
- Une certaine cacophonie et des mesures différentes selon les sports
- Des relations qui se compliquent avec les municipalités
- Pour le foot :
 - L'accès aux vestiaires
 - L'obligation d'être assis
 - Les buvettes

Les actions LFNA-Districts → les institutionnels

- **Actions LFNA**
 - Lettres Préfet de Région et Préfets des 12 départements
 - Lettre DRCSP
 - Lettre aux 1 109 maires de Nouvelle-Aquitaine
- **Actions District**
 - Relais à sa DDCSP
 - Relais à l'association des maires

Les actions LFNA-Districts → les clubs

- **Actions LFNA**

- Mail aux 1 500 Pdt de clubs
- Mail aux arbitres et délégués
- Communication réseaux sociaux
- Mise en place d'un protocole de reprise « simplifié »
- Création de fiches pour aider les clubs (ex référent COVID)

- **Actions District**

- Relais mail aux Pdt de clubs
- Relais réseaux sociaux

Nos actions spécifiques « District Charente »

- Être à l'écoute de toute demande, question des clubs (mettre en place des moyens de communication)
- Demander aux clubs, via Footclubs, la désignation d'un référent COVID → Jean-François SELLE
- Notre organisation → 2 contacts privilégiés :
 - Questions d'organisation → Jean-François SELLE
 - Aspects médicaux → Patrick BOURGOIN

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Secrétaire Général (*Jean-François SELLE*)

- **Infos décisions commission appel Régionale du 30 juillet 2020 (3 dossiers dont 2 disciplinaires)**
 - D'une décision de la commission Départementale de discipline de la Charente du 7 juillet 2020
Sanction initiale de 3 ans (dont 18 mois avec sursis) portée à 5 ans (dont 2 ans assortis de sursis)
 - D'une décision de la Commission Départementale de Discipline de la Charente du 7 juillet 2020
Sanction initiale de 2 ans portée à 5 ans et 500€ d'amende
 - Appel concernant une montée supplémentaire en U14 R2
La commission d'appel Régionale confirme la décision prononcée en première instance par le District de la CHARENTE concernant les montées en U14R2.

L'unique appel formulé par les clubs montre que les commissions du District ont travaillé avec sérieux dans le respect des procédures et des règlements. Le Comité directeur remercie tous celles et tous ceux qui ont contribué à prendre de bonnes décisions dans cette fin de saison perturbée.

- **Préparation constitution des commissions**

Un fichier EXCEL sera envoyé à chaque animateur/Président de commission qui permettra en retour d'avoir tous les éléments concernant la constitution de sa commission respective (Noms, prénoms, coordonnées, ...) pour validation au CD N°3 du 14 septembre prochain.

- **Carte d'ayant droit**

Un questionnaire « GOOGLE FORM » sera adressé au lendemain de l'AG du 11 septembre concernant les demandes de cartes d'ayant droits. (Aucune demande ne sera faite auprès de la Ligue avant le 11 septembre).

- **Point sur la participation aux AG de clubs :**

- Le District a répondu aux invitations de certains clubs concernant leurs AG :

- OFC RUELLE → Jean-François SELLE
- COQ MANSLE → Jean-François SELLE
- SC SAINT CLAUD → Max ROULON
- VILLEBOIS HAUTE BOEME → Gilles ROUFFIGNAT
- CS LEROY → Gilles ROUFFIGNAT
- CO LA COURONNE → Gilles ROUFFIGNAT
- JAVREZAC/JARNOUZEAU → Bernard VAILLANT
- NANTEUIL → Max ROULON
- JS TOUVRE → Béatrice GAVOILLE
- AJ MONTMOREAU → Olivier BLANCHETON

- D'autres sont programmées :

- ES FLEAC le 29/08 → Stéphane FARGEOT
- SC MOUTHIER le 04/09 → Jean-Claude RENON
- ASJ SOYAUX le 04/09 → Béatrice GAVOILLE et Thierry GOBRY
- JARNAC SPORTS le 04/09 → Jean-Louis DAUPHIN
- ROULLET le 05/09 → Gilles ROUFFIGNAT
et Stéphane FARGEOT

- Des rencontres

- Tour préliminaire de coupe de France entre MONTIGNAC et l'ENTENTE FOOT16 le 22/08 → Jean-Charles GUIGUEN

- 1^{ère} journée de championnat entre LA ROCHE RIVIERES FC TARDOIRE et OFC RUELLE le 26/09 → Jean-François SELLE et Max ROULON
- **Remises des médailles en clubs maintenues malgré la crise sanitaire**

Vice-Président « Coordination Développement » (Gilles ROUFFIGNAT)

Forum du Sport 05 et 06/09 : propose l'annulation de notre présence en raison de la situation sanitaire actuelle. Il ne souhaite mettre en danger, ni les salariés, ni les bénévoles, ni les visiteurs au Forum.

Décision 08 :

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de ne pas participer au forum du sport cette année en raison de la crise sanitaire.

CDA (Jean-Paul CHAMOULAUD, pour Bernard VAILLANT absent excusé)

Annulation de la réunion de début de saison des arbitres du 04/08 en raison de la surface de la salle insuffisante.

Compétitions jeunes (Philippe FAURE)

Information championnat U19 : l'Ent IPA/MANSLE et LA ROCHE-RIVIERES participeront au championnat U19 du District de la Charente-Maritime.

Divers (Jean-Michel GABARD)

Le « Challenge des buteurs » organisé avec Charente Libre et Sport 2000 Barbezieux est reconduit pour la saison 2020/2021.

CONCLUSION DU COMITÉ ET DE LA MANDATURE

Le Président clôt le Comité Directeur en remerciant l'ensemble des élus, des animateurs de commission et des cooptés pour l'ensemble des travaux réalisés dans la mandature. Il précise que « *tout a été fait pour être proche des clubs, utile et innovant* ». **Il souligne également** « *...la qualité des échanges et des relations que nous avons entretenues, ce qui fait que cette mandature a été pour moi la plus belle de toute celle que j'ai vécue* ». **Il termine enfin en souhaitant bonne chance à Gilles ROUFFIGNAT et son équipe pour les 4 ans à venir** « *...je sais que le District continuera à être en de bonnes mains et j'ai confiance en vous* ».

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU CD DU 24/08/2020

- **Décision 01** : Le Comité Directeur valide à l'unanimité la proposition de vœu-concernant les obligations de jeunes. Il sera proposé au vote aux clubs lors de l'AG du 11 septembre.
- **Décision 02** : Le Comité Directeur valide à l'unanimité les tarifs 2020/2021 et charge :
 - Serge DORAIN de la transmission au service comptabilité pour application.
 - Gilles ROUFFIGNAT de la mise en ligne sur le site.
- **Décision 03** : Le Comité Directeur valide à l'unanimité le budget prévisionnel 2020-2021. **Il sera proposé au vote aux clubs lors de l'AG du 11 septembre.**
- **Décision 04** : Le Comité Directeur valide à l'unanimité les 5 ententes de clubs seniors demandées (4 renouvellements et une création) pour la saison 2020-2021.
- **Décision 05** : Le Comité Directeur valide à l'unanimité la circulaire annuelle arbitrage et charge :
 - Laurent FOUCHE de la diffusion à qui de droit pour application,
 - Gilles ROUFFIGNAT de la mise en ligne sur le site.
- **Décision 06** : Le Comité Directeur valide à l'unanimité le règlement intérieur de la CDA et charge :
 - Laurent FOUCHE de la diffusion à qui de droit pour application,
 - Gilles ROUFFIGNAT de la mise en ligne sur le site.
- **Décision 07** : Le Comité Directeur valide à l'unanimité :
 - Les modalités d'organisation : consignes générales, d'accueil et émargement, déroulé de la réunion, consignes diverses
 - La limitation de la participation à 1 personne par club
 - L'abandon de la partie réceptive
 - La communication aux clubs de ces modalités → Jean-François SELLE
- **Décision 08** : Le Comité Directeur décide à l'unanimité de ne pas participer au forum du sport cette année en raison de la crise sanitaire.

Le prochain Comité Directeur se tiendra le **14 septembre 2020** à 19H00.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H45.

Le Président du District
Jean-Louis DAUPHIN



Le Secrétaire Général
Jean-François SELLE

